

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Pôle Santé Publique et Environnementale

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - MONT DE MARSAN AGGLO

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : M2M-AGGLO BRETAGNE-DE-MA PAR CCPG

Prélèvement	00131937	Commune	BRETAGNE-DE-MARSAN
Unité de gestion	0932 M2M-AGGLO_BRETAGNE-DE-MA_PAR_CCPG	Prélevé le :	lundi 19 septembre 2022 à 14h00
Installation	UDI 004029 BRETAGNE-DE-MARSAN	par :	JULIEN LAPEYRE (LPL)
Point de surveillance	P 0000003123 BOURG DEBRETAGNE DE MARSAN	Type visite :	D2
Localisation exacte	1ER JET KITCHENETTE SALON DE COIFFURE EVOLUTI	Motif :	CP

Type dell'analyse : M1JET Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001
Code SISE de l'analyse : 00132437 Référence laboratoire : SE2210484/17238

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,040 mg/L	2	1	
Nickel	1,3 µg/L	20		
Plomb	1,1 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00131937)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. En effet, compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement, branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Mont de Marsan le 4 octobre 2022

Pour le Directeur, l'ingénieur sanitaire



LAYLLE BERNARD